Pour le Maire
et par délégation

Directrice Générale
des Services

Marie-Odile GESLIN

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le 08/07/2026
ID : 027-212701650-20260630-CM30062026_08_1-DE

CM-30-06-2026/08-1

Département *EURE* **Arrondissement** *EVREUX* **Canton** *CONCHES*	*COMMUNE DE CONCHES EN OUCHE* EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2026

Nombre de délégués en exercice :	*27*
Nombre de présents :	*22*
Nombre de votants :	*22*
Date de Convocation :	*23/06/2026*

L'An Deux Mil Vingt-Six, le Trente Juin, le Conseil Municipal de la Commune de Conches, *légalement convoqué, s'est réuni à Conches en Ouche*

ETAIENT PRESENTS
Monsieur *Jérôme PASCO, Maire,*

Mesdames *Claire LACAMPAGNE-CROCHET, Sophie LEMEZ, Michelle TANGUY, Nadine ROBERT, Monique JEAN, Agnès TREGOUET, Claire AUFFRET, Emilie CORBIER, Aurélie CERNON, Céline CONSTANT, Delphine METAYER*

Messieurs *David SIMONNET, Thiery PINARD, Emmanuelle BROUSSE, Didier MASSE, Alain ROUSSEAU, Pierre FONTAINE, Pascal DESBOIS, Didier MABIRE, Guillaume MARLIERE, Vincent POZO*

ETAIENT ABSENTS EXCUSES
Mesdames *Isabelle BRITTON, Marie AUBRY*
Messieurs *Jean-François DEBAIN, Xavier HAUDEBOURG, Fabrice SORIEUL*

Secrétaire de séance *: Monique JEAN*

Objet : MEDIATHEQUE : Désherbage des collections de la Médiathèque Alfred RECOURS

Madame Claire LACAMPAGNE-CROCHET rappelle que la médiathèque Alfred Recours a pour mission de proposer au public des collections régulièrement renouvelées, attractives et adaptées aux besoins des usagers.

Afin de maintenir la qualité et la pertinence de ses fonds documentaires, il est nécessaire de procéder périodiquement à des opérations de désherbage consistant à retirer des collections les documents obsolètes, dégradés, en mauvais état, devenus inadaptés aux besoins du public ou dont le faible usage ne justifie plus leur maintien dans les collections.

Publié le : 24/07/2026 11:34 (Europe/Paris)
Collectivité : Conches-en-Ouche
https://www.conches-en-ouche.fr/documents_administratifs/73204

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le 08/07/2026
ID : 027-212701650-20260630-CM30062026_08_1-DE

Cette opération répond aux recommandations professionnelles applicables aux bibliothèques publiques.

Il est proposé de confier à Madame Leslie BERTRAND, responsable de la médiathèque Alfred Recours, la mise en œuvre de ces opérations de désherbage, sous l'autorité du Maire. Les documents retirés des collections seront préalablement sortis de l'inventaire de la médiathèque. Selon leur état, ils pourront être détruits, recyclés ou faire l'objet d'un don à des établissements, associations ou organismes à vocation culturelle, éducative ou sociale, après autorisation du Conseil municipal lorsque celle-ci est requise.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorisent** Madame Leslie BERTRAND, Responsable de la Médiathèque Alfred RECOURS, à procéder annuellement aux opérations de désherbage des collections de la médiathèque, conformément aux critères professionnels en vigueur

- **Autorisent** le retrait des collections des registres d'inventaire de la Médiathèque.

- **Autorisent** la destruction ou le recyclage des documents devenus inutilisables.

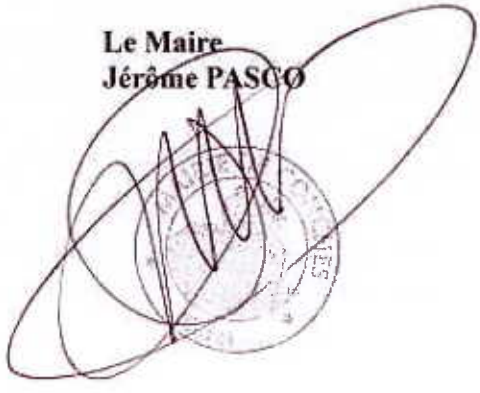
- **Acceptent** que les documents désherbés en bon état soient valorisés par voie de don à des établissements, associations ou organismes à vocation culturelle, éducative ou sociale, dans les conditions fixées par la règlementation en vigueur.

- **Autorisent** Jérôme PASCO, Maire, ou en son absence Claire LACAMPAGNE CROCHET ou Sophie LEMEZ, Adjointes au Maire, à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE ET SIGNÉ APRÈS LECTURE.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Conches, le Trois Juillet Deux Mil Vingt-Six

Le Maire
Jérôme PASCO



Publié le : 24/07/2026 11:34 (Europe/Paris)
Collectivité : Conches-en-Ouche
https://www.conches-en-ouche.fr/documents_administratifs/73204